

DÉPARTEMENT DE TARN-ET-GARONNE

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL des DÉLIBÉRATIONS RÉUNION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Séance du 22 et 23 juin 2023

CD20230622_70
id. 1635

Le 22 juin 2023 à 09h30, les membres du Conseil départemental, légalement convoqués, se sont réunis, à l'Hôtel du Département sous la présidence de Monsieur Michel WEILL, Président.

*Nombre de conseillers départementaux : 30
Quorum : 16*

Sont présents :

M. BELLOC, M. BÉSIERS, Mme BOURDONCLE, Mme CASTAGNÉ, M. CROS, Mme DELBREIL, M. DESCAZEUX, M. GONZALEZ, Mme HEULLAND, Mme IUS, Mme LE CORRE, Mme MAURIÈGE, Mme MORVAN, Mme NÈGRE, M. PÉCOU, Mme RABAULT, Mme SARDEING, Mme SINOPOLI, M. VAISSIÈRES, M. WEILL.

Sont représentés :

M. ASTRUC (pouvoir à Mme MAURIÈGE), M. BAYLET (pouvoir à Mme LE CORRE), Mme COLOMBIÉ (pouvoir à M. BÉSIERS), Mme DELCHER (pouvoir à Mme DELBREIL), M. DEPRINCE (pouvoir à Mme IUS).

Sont absents :

Monsieur ALBUGUES, Monsieur BEQ, Monsieur BERTELLI, Madame DUCASSÉ, Monsieur LOPEZ.

Le quorum légal est atteint, l'Assemblée départementale a délibéré.

DÉLIBÉRATION

CENTRE DÉPARTEMENTAL DE L'ENFANCE ET DE LA FAMILLE - DÉCISION MODIFICATIVE N°1 - 2023

Monsieur le Président a l'honneur de soumettre à l'examen de l'Assemblée départementale le projet de décision modificative n° 1 pour 2023 du centre départemental de l'enfance et de la famille (CDEF), tel qu'il a été adopté par la commission de surveillance.

L'équilibre de ce projet s'établit à 1 284 918,10 € en mouvements réels et d'ordre.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES	
CHAPITRE	MONTANT en €
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>GROUPE 1 - Dépenses afférentes à l'exploitation courante</u>	<u>13 000</u>
<u>Comptes 60 - Achats et variation des stocks</u>	<u>6 000</u>
Comptes 6062 - Fournitures non stockées	6 000
<u>Comptes 62 - Autres services extérieurs</u>	<u>7 000</u>
Comptes 624 – Transports de biens, d'usagers et transport collectifs du personnel	2 500
Comptes 625 – Déplacements, missions et réceptions	4 500
<u>GROUPE 2 - Dépenses afférentes au personnel</u>	<u>-3 900</u>
<u>Comptes 64 – Charges de personnel</u>	<u>-3 900</u>
Comptes 6411 - Personnel titulaire et stagiaire	-125 000
Comptes 6413 - Personnel non titulaire sur emplois permanent	71 500
Comptes 6415 - Personnel non médical de remplacement	12 600
Comptes 6417 - Apprentis	1 000
Comptes 645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance	36 000
<u>GROUPE 3 - Dépenses afférentes à la structure</u>	<u>3 700</u>
<u>Comptes 61 - Services extérieurs</u>	<u>1 000</u>
Compte 6135 – Locations mobilières	1 000

<u>Comptes 62 – Autres services extérieurs</u>	<u>2 500</u>
Compte 623 – Charges diverses de gestion courante	2 500
<u>Comptes 65 – Autres charges de gestion courante</u>	<u>200</u>
Compte 6588 – Autres	200
Total dépenses réelles de fonctionnement	12 800
OPÉRATIONS D'ORDRE	
<i>Groupe 3 - Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>	<i>16 986</i>
Total dépenses d'ordre de fonctionnement	16 986
TOTAL DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	29 786

RECETTES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>GROUPE 1 – Produits de la tarification</u>	<u>-70 000</u>
<u>Comptes 73 - Dotations et produits de tarification</u>	<u>-70 000</u>
Compte 733318 – Autres établissements et services sociaux et médico-sociaux	-70 000
<u>GROUPE 2 - Autres produits relatifs à l'exploitation</u>	<u>0</u>
<u>GROUPE 3 - Produits financiers et produits non encaissables</u>	<u>0</u>
Sous-Total recettes réelles de fonctionnement	-70 000
002 - Résultat d'exploitation reporté	99 786
TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT	29 786

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>20 - Immobilisations incorporelles</u>	<u>35 000,00</u>
Compte 2031 - Frais d'études	5 000,00
Compte 205 – Concession, droits similaires, brevets, licences...	30 000,00
<u>21- Immobilisations corporelles</u>	<u>464 553,00</u>
Compte 211 - Terrains	375 243,00
Compte 2135 – installations générales – agencements - aménagements des constructions – siège CDEF	10 000,00
Compte 2135 - installations générales – agencements - aménagements des constructions	30 000,00
Compte 2145 - Construction sur sol d'autrui	10 000,00
Compte 2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	5 610,00
Compte 2184 - Mobilier	16 000,00
Compte 2184 - Mobilier - siège CDEF	2 000,00
Compte 2188 - Autres	15 700,00
<u>23- Immobilisations en cours</u>	<u>419 136,54</u>
Compte 2312 - Agencements et aménagements de terrains	11 136,54
Compte 2313 - Construction en cours	400 000,00
Compte 2313 - Construction en cours – siège CDEF	8 000,00
RESTES A RÉALISER	
Compte 2031 - Frais d'études - siège	1 270,97
Compte 2183 - Matériel de bureau et matériel informatique	3 390,00
Compte 2184 - Mobilier	16 600,00

Compte 2188 - Autres	1 300,00
Compte 2312 – Terrains, agencements et aménagements	13 863,46
Compte 2313 - Siège CDEF construction en cours	8 000,00
Sous-Total dépenses réelles d'investissement	963 113,97
003 - Excédent prévisionnel d'investissement	292 018,13
<i>OPÉRATIONS D'ORDRE</i>	
<i>Total dépenses d'ordre d'investissement</i>	<i>0,00</i>
TOTAL DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	1 255 132,10

RECETTES	
CHAPITRE	MONTANT
OPÉRATIONS RÉELLES	
<u>10 - Dotations, fonds divers et réserves</u>	<u>0,00</u>
<u>21 – Immobilisations corporelles</u>	<u>375 243,00</u>
Compte 213 – Construction sur sol propre	375 243,00
RESTES A RÉALISER	
Compte 1311 – Subventions - État	134 166,30
Sous-Total recettes réelles d'investissement	509 409,30
001 - Résultat d'investissement reporté	728 736,80
<i>OPÉRATIONS D'ORDRE</i>	
<u>15 - Provisions</u>	<u>16 986,00</u>
Compte 1588 – Autres provisions pour charges	16 986,00
<i>Total recettes d'ordre d'investissement</i>	<i>16 986,00</i>
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	1 255 132,10

Les dépenses de la section de fonctionnement s'élèvent à 29 786,00 €.

Il est proposé d'affecter 13 000 € de crédits complémentaires sur le groupe 1 afin de supporter les surcoûts liés aux dépenses d'entretien et en fournitures d'atelier suite aux aménagements du centre d'accompagnement et de protection en logement autonome (CAPLA) ainsi que les frais liés aux transports des jeunes.

Les crédits du groupe 2 sont en baisse de 3 900 €. Cela s'explique par des réajustements d'affectation entre comptes et par la suppression des crédits affectés au poste de chef d'établissement, désormais détaché et rémunéré par le budget principal de la collectivité.

En ce qui concerne le groupe 3, 2 500 € sont prévus pour financer un lot d'annonces d'offres d'emploi sur un site spécialisé dans le secteur social. De plus, une provision pour des charges liées aux comptes épargne temps des personnels de l'établissement est inscrite pour 16 986 €.

Les recettes de la section de fonctionnement s'élèvent à 29 786 € et correspondent à l'excédent reporté pour 99 786 € et à la diminution de 70 000 € de la participation départementale.

Les dépenses de la section d'investissement s'élèvent à 1 255 132,10 € et se décomposent comme suit :

- 375 243 € pour le transfert de l'immobilisation, de la « maison Touchard », détruite pour reconstruire le siège actuel, en terrains ;

- 44 424,43 € de crédits de reports affectés à l'aménagement des appartements du centre d'accompagnement et de protection en logement autonome, la réalisation d'une aire de jeux au siège et l'acquisition de matériel informatique ;

- une enveloppe de 30 000 € est prévue sur le compte 205 pour l'acquisition de deux logiciels professionnels : un logiciel métier et un logiciel gestion de planning ;

- 40 000 € pour des aménagements au siège (stores bannes) et le remplacement éventuel de la chaudière vétuste du service d'accueil des mineurs ;

- 32 600 € supplémentaires pour l'achat de mobilier pour le service d'accueil des mineurs suite à des dégradations, les appartements et un potentiel second site ;
- la création d'un jardin potager en contrebas du siège pour 11 136 €. Cela permettrait d'accueillir les usagers et les jeunes du service d'accueil des mineurs ;
- 419 136,51 € pour divers aménagements et constructions ;
- l'excédent prévisionnel d'investissement à hauteur de 292 018,13 €.

Les recettes de la section d'investissement s'élèvent à 1 255 132,10 € et se décomposent comme suit :

- une opération patrimoniale d'un montant de 375 243 € correspondant au transfert de la valeur de la « maison Touchard » en terrains ;
- le solde de la subvention de l'État pour les travaux du siège à hauteur de 134 166,30 € en crédits de reports ;
- une provision de 16 986 € afin de couvrir l'ensemble des jours placés sur les comptes épargne temps des agents ;
- le résultat d'investissement reporté de 728 736,80 €.

*

* *

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis de la commission de surveillance du centre départemental de l'enfance et de la famille,

Vu l'avis de la 1ère commission : Finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve la décision modificative n°1 de 2023 du centre départemental de l'enfance et de la famille tel que présentée supra et qui s'équilibre à 1 284 918,10 € en mouvements réels et d'ordre.

Adopté à l'unanimité.

Envoyé en préfecture le 04/07/2023
Reçu en préfecture le 04/07/2023
Publié le 04/07/23
ID : 082-228200010-20230623-1903-DE-1-1

Le Président,

Michel WEILL